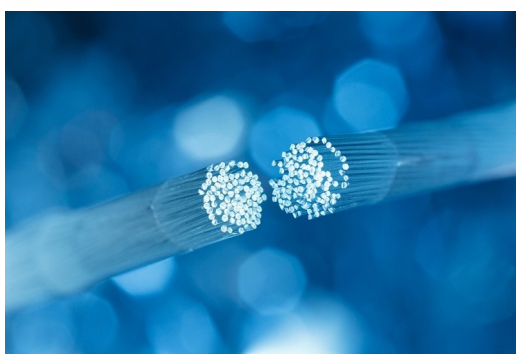




Avril 2021

Le P'tit Journal Boissièreois

Déploiement de la fibre optique



Vendée Numérique, accompagné du Département de la Vendée et du SYDEV, a initié le déploiement de la fibre optique en Vendée. Le but étant d'offrir à tous les territoires et à tous les publics (particuliers, entreprises, services publics...) des accès internet performants et accessibles à tous...

La desserte des 285 000 locaux et logements doit être achevée le 31 décembre 2023.

Pour suivre le déploiement de la fibre en Vendée,

pour consulter votre éligibilité,
pour consulter la liste des opérateurs FttH (particuliers) ou FttE (pour les entreprises),

consultez le site :

www.vendeenumérique.fr

Pour ce faire un important travail préparatoire doit être effectué : **les adresses** de tous les logements et locaux ont été déterminées, **les travaux d'élagage** ont aussi été réalisés pour permettre le déroulement des câbles optiques. Prochainement, **des travaux d'effacement de réseaux** seront réalisés sur notre commune.

Nous apporterons notre contribution financière sur ce projet.

Bienvenue aux nouvelles entreprises !

optimhome
immobilier

Conseiller en immobilier achat-vente
Sébastien LEKIEFFRE
06 76 85 37 46
sebastien.lekiefre@optimhome.com

Daniel Moquet
signe vos clôtures

Portail — Clôture — Pergola — Carport
Maxime VIVION et Christophe REMAUD
Prenez rendez-vous au
02 72 19 51 32 ou sur
www.moquet-clotures.com

Passeport du Civisme

Lancement de l'action Passeport du Civisme sur la commune, le vendredi 22 janvier.

Après avoir signé une convention avec l'Association des Maires pour le Civisme, les Passeports ont été distribués aux élèves de CM1 et CM2 de la Boissière.

Les élèves devront réaliser 5 actions civiques avant la fin de l'année scolaire pour recevoir une médaille d'or.

1^{ère} action : "Offrir ses vœux à un aîné". Après avoir fabriqué 75 cartes de vœux avec Sébastien Roussel, enseignant, les CM ont vu leur action validée par Bernard ARNAUD, Président de la Fraternité Boissièreoise.



2^{ème} action : Cérémonie pour la devise "Liberté Egalité Fraternité", le samedi 27 mars, validée par Michel CHADENEAU, Maire de la Boissière des Landes, pour le Devoir de Mémoire.



Ecole Privée



L'APEL de l'école a généreusement offert de **nouveaux jeux** pour la cour de récréation des deux classes.

Au cours du 1^{er} trimestre 2021, les enfants ont fait des **activités sportives** avec un ballon de kin-ball, qui a la particularité d'être si gros qu'il faut être plusieurs pour le porter, puis avec le matériel de tchoukball de l'UGSEL.



Les enfants ont aussi observé des **œuvres d'artistes peintres** et se sont exercés à leur manière avec des feutres, des billes, des craies, de la peinture, ...

Pour tous renseignements, contactez Coralie RAGOT, Directrice, au 02-51-06-20-40.

Ecole Publique

*Pour visiter l'école,
prendre RDV auprès
de la Directrice,
Carine PUAUD
au 02-51-98-08-82*

Deux animateurs de l'IFAC sont intervenus pour parler de **l'estime de soi** auprès des élèves de MS au CM2. Différentes problématiques ont été abordées : faire confiance à l'autre, avoir confiance en soi, connaître ses qualités et celles des autres.

Les élèves ont pu s'exprimer librement et ont mis en pratique ces notions avec des **exercices corporels**.

Pour les plus jeunes, l'estime de soi a été abordée grâce à une **histoire** qui invite les enfants à retrouver confiance en eux et à

ne pas tenir compte des jugements des autres.



Centre de Loisirs et Espace Jeunes



Spectacle musical du 27 janvier avec la troupe « Gribouille et Tournicouette »

Pour les mercredis de ce début d'année, les enfants ont découvert des activités autour de la musique. Puis les vacances de février portaient sur le thème du « **Far West** ».



Espace Jeunes : 13 jeunes ont participé au programme des vacances d'hiver : LASER TAG - RALLYE TROTINETTE - FILM - COURSE ORIENTATION VTT. Les programmes des vacances de printemps et d'été arrivent bientôt.



MARPA



Depuis un an maintenant, les résidents connaissent des restrictions de visite et de sortie. Les professionnels et bénévoles mettent tout en œuvre pour multiplier les moments de joie. Toutefois, les résidents, familles et proches n'attendent qu'une chose : se retrouver dans leur logement

ou en famille sans limitation de durée et sans rendez-vous. Le personnel aspire aussi à œuvrer pour faire de la Marpa un réel lieu de vie avec des règles sanitaires assouplies. La Marpa est sur le bon chemin... **la première campagne de vaccination s'est déroulée le jeudi 11 mars**

et la deuxième le jeudi 8 avril. Ainsi, les règles de visite et de sortie devraient s'assouplir à compter du 26 avril. Bien entendu, les gestes barrières devront rester de rigueur. Le personnel de la Marpa fait appel à la responsabilité de chacun : résident, famille, proche, visiteur, ...

Conseil du 2 février 2021

Cession de terrain à Vendée Habitat

La commune envisage l'acquisition de 2 parcelles dans la tranche 2 du lotissement Ycébéla, qui seront cédées à Vendée Habitat pour la construction de 4 « Maintien à domicile ». Cette cession se fera à l'euro symbolique.

Transfert de la compétence en matière de PLU

La Communauté de Commune devait reprendre la compétence en matière de PLU au 1er janvier 2021. Toutefois, la loi 2020-1379 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise a été promulguée et reportée au 1er juillet 2021. Au regard du travail préparatoire engagé depuis l'été 2020 et aux dispositions de la loi ALUR, le conseil communautaire de Vendée Grand Littoral s'est prononcé le 16 décembre 2020, en faveur du transfert de la compétence au 1er janvier 2021 : compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » intégrée au bloc de compétences obligatoires : « Aménagement de l'espace », des statuts de VGL.

Convention SYDEV

Depuis 2005, la commune a transféré la compétence « éclairage » au SYDEV.

Dans le cadre de ce transfert, une convention relative aux travaux de maintenance d'éclairage 2021 doit être établie avec le SYDEV. Le montant de la participation communale s'élève à 2 939,89 pour 226 points lumineux pris en compte.

Conseil du 15 mars 2021

Approbation du compte de gestion 2020

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Approbation du compte administratif du budget communal 2020

Hors de la présence de M. le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve le compte administratif du budget communal 2020.

Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association

Dans le cadre du contrat, le conseil fixe la subvention 2021 versée à l'OGEC pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 à 38 206,47 €.

Décision de vendre un ensemble immobilier

Le locataire du logement situé au 3B rue de la Petite Croix ayant donné son préavis, la coiffeuse locataire du local commercial s'est déclarée intéressée par l'acquisition de l'ensemble (salon et logement à l'étage). Après estimation des Domaines, le conseil a décidé de vendre le bien à la coiffeuse actuelle.

Contrat Vendée Territoires — Plan de soutien

Le Département a lancé une aide visant à appuyer la réalisation des projets par les communes en 2021. Le Département sera donc sollicité pour l'opération d'aménagement d'une aire de jeux et de loisirs à côté de la salle socio-culturelle.



2 places « Arrêt Minute » ont été aménagées devant le multiservices

Et aussi :

- Fibre optique
- Consultation Balayage
- Lotissement Ycébéla tranche 2
- Point sur les travaux
- Approbation de la modification n°3 du PLU

Retrouvez les comptes-rendus complets des conseils sur le site www.laboissieredeslandes.fr

Elections Régionales et Départementales en 2021 (dates à confirmer) :

Si vous êtes nouvel arrivant, pensez à vous inscrire sur la liste électorale en mairie ou sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Dépôts Sauvages : jusqu'à 1500 € d'amende et confiscation du véhicule



Déchets : Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire, allant de 68 € à 1500 € avec confiscation du véhicule.

Déchets verts : Le brûlage à l'air libre des déchets verts est une infraction sanctionnée par une contravention de 3ème classe, soit 450 € d'amende.

Le brûlage par les particuliers est interdit depuis 1978.

- **Ordures Ménagères** : ramassage au domicile
- **Emballages** plastiques, métalliques, cartonnés (à mettre dans votre BAC JAUNE) : ramassage au domicile GRATUIT
- Des points d'apport volontaire GRATUITS existent dans la commune pour déposer les **Papiers** (colonnes bleues), le **Verre** (colonnes vertes), le **Textile** (borne Le Relais)
- Pour tout le reste : **Déchèterie** GRATUITE accessible avec la carte Pass Vendée Grand Littoral
Plus d'infos au 02 51 207 207 (choix 1) ou par mail à dechets@vendeegrandlittoral.fr
Horaires d'été (avril à septembre) de la déchèterie de St Vincent sur Graon (route des Moutiers) :
mardi, jeudi et samedi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

A noter : Des **conteneurs spécifiques** sont à disposition pour déposer **vos objets à donner**, dédiés au « réemploi » !
Ces objets seront en vente à petits prix dans le **magasin de la Recyclerie de Talmont St Hilaire**, le mercredi et le samedi.



Plus d'infos sur le PAT :
<https://www.pat-vendeecoeeurocean.fr/>

MON ALIMENTATION AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) conduit sur les communautés de communes Vendée Grand Littoral et Pays des Achards, nous avons besoin de votre avis. Quelles sont vos pratiques et habitudes alimentaires actuelles ? Quelles sont les initiatives que vous aimeriez voir fleurir ces prochaines années autour de chez vous ?

Le questionnaire, nommé « mon alimentation d'aujourd'hui et de demain », est accessible en ligne jusqu'au 3 mai 2021 :

<https://participer.ecollectivites.fr/processes/pat>

60 ANS ET PLUS, QUELS SONT VOS BESOINS ?

Dans le cadre de la création de son service prévention senior nommé **Activ'Age**, Vendée Grand Littoral vous sollicite pour mieux connaître vos préoccupations et vos besoins. **Questionnaire accessible jusqu'au 30 avril 2021** sur www.vendeegrandlittoral.fr/seniors/ (ou en format papier à la Communauté de communes, à France Services, ou certaines associations...).

Besoin du transport solidaire ? Appelez France Services : 02 44 41 80 30



Aide à l'achat de Vélo à Assistance Electrique (VAE)

La Communauté de communes Vendée Grand Littoral vous offre jusqu'à 300 euros pour l'achat de votre vélo à assistance électrique (VAE) auprès de l'un des vélocistes partenaires du territoire : **20% du prix d'achat TTC, dans la limite de 300 euros !**

Info sur <https://www.vendeegrandlittoral.fr/aide-a-lachat-de-velo-a-assistance-electrique/>